

# Règlement rassemblement [www.Patrol-Gr.net](http://www.Patrol-Gr.net)

*L'engagement pour le rassemblement Patrol-gr.net implique l'acceptation du présent règlement.*

*Chaque participant doit prendre connaissance et suivre ces règles.*

## **Déroulement du rassemblement**

Le rassemblement est prévu sur quatre jours.

L'accès au site sera possible du samedi 28 avril 9h00 au mardi 1 mai 2012 17h00.

## **Conditions de participation**

Le rassemblement est ouvert à tous les inscrits au Forum [www.Patrol-Gr.net](http://www.Patrol-Gr.net)

Seuls les Nissan Patrol seront autorisés à évoluer sur le terrain.

## **Les inscriptions**

Les formulaires d'inscription devront être retournés IMPERATIVEMENT avant le **1<sup>er</sup> avril 2012**, accompagnés du paiement par chèque à l'ordre de Patrol-Gr.net.

## **Les identifiants**

Chaque conducteur imprimera son passeport qu'il présentera à l'arrivée et déposera en évidence sur son véhicule.

Un numéro de participant lui sera attribué.

## **Avis important**

Tout véhicule circulant sur le terrain devra être assuré.

*N'oubliez pas vos papiers d'assurance, ils seront demandés pour accéder au site.*

Aucune circulation de véhicule sur le site entre 20h et 7h ne sera tolérée.

## **Responsabilités**

Chaque participant est responsable, tant moralement que financièrement de toute dégradation ou préjudice causé.

La règle en vigueur du Code de la Route concernant le taux d'alcoolémie maximum autorisé s'applique de fait dans l'enceinte de la manifestation ainsi que les responsabilités qui en découlent.

Les enfants sont sous l'entière et unique responsabilité de leurs parents.

## **Accidents**

Dans le cas d'accidents, seul ou entre participants, les personnes mises en cause prendront à leur charge les frais éventuels de casse, de réparation concernant le matériel et seront responsables en cas d'accident corporel. Ni l'organisateur, ni le propriétaire du terrain ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables.

## **Repas**

Les repas sont à la charge des participants, pour faciliter votre séjour, un boulanger passera le matin et un marchand ambulant de restauration rapide vous proposera ses services.

Les poubelles seront à déposer à la sortie du terrain en fin de séjour - trier le verre.

## **Communications Radio**

L'équipe organisatrice est équipée de CB. Les participants ont la possibilité de demander et recevoir des informations sur le canal qui lui est réservé (canal 7). A ce titre, il est rappelé de ne pas encombrer ce canal pour des communications à caractère privé.

## **Trajets aller et retour**

Si vous roulez à plusieurs, prières de respecter les distances réglementaires de sécurité et d'avoir un comportement ne pouvant nuire à l'image du 4 x 4.

## **Les annulations**

Les annulations, sans motif grave ne donneront lieu à aucun remboursement.

## **Cas d'exclusion**

L'organisation se réserve le droit d'exclure définitivement du rassemblement toute personne dont le comportement ou la conduite nuit à la bonne ambiance ou aux règles de sécurité.

Les Patrol arborant des bannières manifestement "provocatrices à l'encontre de patrol-gr.net" ne pourront pénétrer sur le terrain sauf à ce qu'elles soient masquées pour la durée de la manifestation.

Dans le cas d'exclusion, les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement, même partiel.

*L'équipe du site.*